

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc
& Vignobles

NUMÉRO DE DÉLIBÉRATION

Affaire n°
du Comité Syndical
Syndica

37 37 25

Séance du 13 novembre 2009

Date de la convocation

23 10 09

Date d'affichage

23 10 09

Objet de la Délibération

2009-11-03

Eléments introductifs
Au Débat d'Orientation
Budgétaire 2010

L'an deux mille neuf

Et le treize novembre

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : MM

G. AFFRE (CdC Saint-Chinian), , **G.BARO** (CdC Orb-Taurou), **F.BARSSE** (Bédarieux), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **JL BELLIDO** (CdC Le Minervois), **D.BEDOS** (CdC Coteaux & Chateaux), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), , **F.BOUTES** (Conseil Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **F.GALBE** (Commune Pujol/Orb), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **ML GERONIMO** (CdC Combes & Taussac), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), , **MH LAVASTRE** (Bédarieux), **RM.LOSMA** (Bédarieux), **G. MARCOUIRE** (Conseil Général), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **H.OBIOLS** (CdC Canal-Lirou), **J.PALAYSI** (CdC Saint-Chinian), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **R.TROPEANO** (Conseil Général), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères).

SOUS PREFECTURE
REÇU LE

18 NOV. 2009

SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire

après 161109 préfecture

le 161109

161109

Objet : Eléments introductifs au Débat d'Orientation Budgétaire 2010

Le Pays se fixe, pour ce cinquième exercice, les objectifs suivants :

1. la poursuite de la politique de développement territorial, mise en place progressivement, en matière :
 - d'habitat : OPAH de revitalisation rurale, opération Façades,
 - de services à la population : développement numérique du territoire dans le cadre du projet FEDER-TIC, projet territorial de santé, aide à la parentalité, relais de services publics,
 - d'économie : dispositif de soutien à la modernisation des entreprises dans le cadre de l'opération collective de modernisation, appui au développement économique des entreprises et des porteurs de projets, soutien à l'emploi,
 - de culture : résidences d'artistes, diffusion et soutien aux pratiques amateurs,
 - de tourisme : structuration des destinations touristiques "Haut Languedoc" et "Vignobles", dans le cadre, notamment, du programme Leader «Itinérance»,
 - de patrimoine : réhabilitation et mise en valeur du patrimoine rural,
 - d'environnement naturel: préservation des paysages, meilleure maîtrise de l'énergie (Espace Info Energie) ;
 - de coopération dans le domaine du développement solidaire (programmes européens de développement rural et de politique de voisinage, coopération décentralisée),
2. la conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires, sous forme d'assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (communes et communautés de communes) que privés (associations locales, groupements professionnels, ...).

Monsieur le Président propose donc à l'Assemblée de se prononcer sur les orientations budgétaires suivantes :

En dépenses

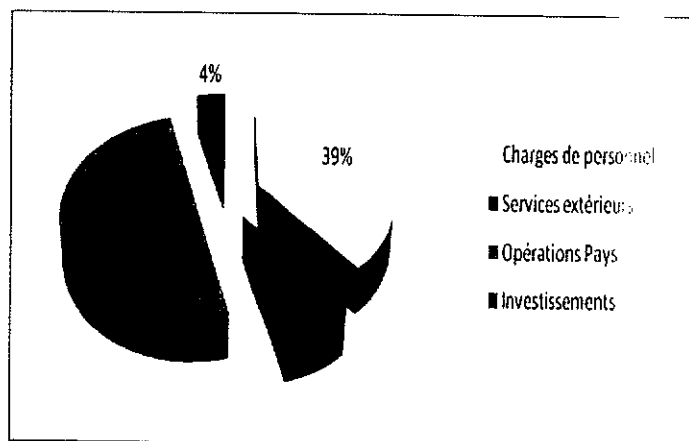
Crédits de fonctionnement du Syndicat Mixte à hauteur de **1.180.000 €**, représentant :

- les charges de personnel, pour **1.010.000 €**,
- les services extérieurs et autres charges pour **170.000 €**,

Actions structurantes nouvelles du Pays, dans les domaines précités, pour un montant prévisionnel de l'ordre de **740.000 €**,

Crédits d'investissement pour un montant de **110.000 €** au titre des acquisitions que le Syndicat Mixte sera appelé à réaliser (renouvellement en matériels informatiques et en équipements, mise en place de Visioguides,...),

Subventions d'équipement aux personnes privées, pour un montant de **545.000 €** relevant de nos actions menées dans le cadre de l'opération «Façades», de l'Opération Collective de Modernisation, de l'appel à projets FEDER-TIC, de la convention de développement solidaire avec la Tunisie, ...



En recettes

Contributions statutaires des communes et communautés de communes pour 3,50 €/habitant (montant inchangé depuis 2006, soit **225.000 €** (base retenue DGF 2008),

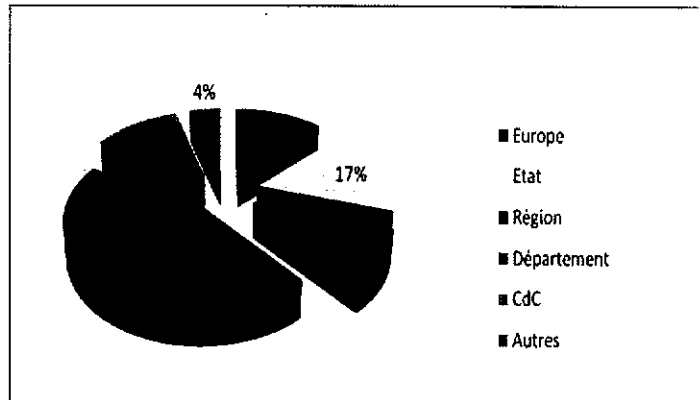
Contribution statutaire du Conseil Général de l'Hérault à **510.000 €** (montant inchangé depuis 2006),

Concours de la Région Languedoc-Roussillon, au titre de l'ingénierie, à hauteur de **50.000 €** (montant inchangé depuis 2006),

Concours de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département et d'autres partenaires, sur des opérations nouvelles, pour un total de **1.768.000 €**, qui se répartissent comme suit :

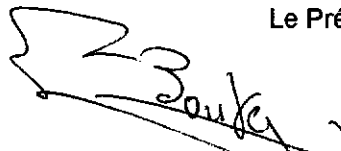
- Europe = **325.000 €**,
- Etat = **480.000 €**,
- Région = **180.000 €**,
- Département = **630.000 €**,
- Autres = **153.000 €**,
incluant les contributions des communes et communautés de communes pour 1,50 €/habitant (montant inchangé depuis 2006), au titre de l'OPAH de revitalisation rurale (97.500 €),

Recettes diverses, pour **22.000 €**,



Ces orientations budgétaires étant équilibrées en recettes et dépenses à hauteur de **2.575.000 €**.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président,

Francis BOUTES

SOUS PREFECTURE
RECULE
18 NOV. 2009
SERVICE COURRIER